

La naissance du peuple québécois

Alliance, métissage et nation.

Le peuple québécois descendant des colons de la Nouvelle-France s'est formé par une fusion réelle entre le monde français et les nations autochtones de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Cette fusion a façonné une identité distincte, enracinée sur ce territoire depuis quatre siècles. La comprendre exige de s'appuyer sur des faits précis, pas sur des formules.

La France n'avait pas les moyens d'imposer en Amérique du Nord le modèle qu'elle pratiquait ailleurs. La Nouvelle-France comptait encore, vers 1660, à peine 3000 habitants européens, dispersés sur un territoire immense, face à des nations bien organisées et largement supérieures en nombre. Samuel de Champlain l'avait compris dès 1609 en concluant une alliance militaire avec les Wendats, les Algonquins et les Innus contre la confédération iroquoise. Cette alliance a conditionné la survie de la colonie : les Français dépendaient des nations alliées pour les routes de portage, la connaissance du territoire, les techniques de chasse et de pêche, la culture du maïs, des remèdes contre le scorbut, comme l'annéda dont l'usage avait déjà sauvé l'équipage de Jacques Cartier en 1536, et pour l'essentiel du commerce des fourrures qui finançait la colonie.



Cette dépendance s'exprimait dans les pratiques quotidiennes. Les coureurs des bois et les voyageurs vivaient des mois entiers dans les villages autochtones, en apprenant les langues et les codes de troc et de diplomatie. La Grande Paix de Montréal, signée en 1701 entre la France et près de quarante nations, a mis fin à des décennies de guerre et a établi un équilibre que la colonie n'aurait jamais obtenu par la seule force militaire. Cet épisode montre que la Nouvelle-France s'est construite par la négociation.

Cette logique d'alliance s'appuyait aussi sur des décisions prises au sommet de l'État. Dès la charte de la Compagnie des Cent-Associés, en 1627, les Autochtones convertis au catholicisme obtenaient le statut de naturels français, avec les mêmes droits que les sujets nés en métropole. Quarante ans plus tard, Colbert tenta de lancer, par l'intermédiaire de l'intendant Jean Talon, un véritable programme de francisation des nations autochtones, fondé sur l'éducation, la conversion et l'intermariage. Ce programme échoua presque entièrement : les nations autochtones montrèrent peu d'intérêt pour les manières françaises. L'ursuline Marie de l'Incarnation, installée à Québec depuis 1639, l'avait observé de son vivant et notait qu'un Français devenait plus facilement membre d'une nation autochtone que l'inverse. Le mouvement prévu par la couronne s'est donc largement inversé sur le terrain : des coureurs des bois, des interprètes et des soldats français ont adopté les langues, les techniques et les alliances matrimoniales autochtones en nombre bien plus grand que l'inverse. Cet échec officiel constitue la meilleure preuve du métissage réel, un métissage vécu au quotidien plutôt que décrété depuis Versailles.

Les registres généalogiques du Québec, compilés notamment dans la base de données BALSAC, montrent qu'une large majorité des Québécois de vieille souche française comptent au moins un ancêtre autochtone documenté, le plus souvent une femme amérindienne établie avant 1700. Ce résultat n'a rien d'étonnant : à dix ou quatorze générations de distance, un individu compte plusieurs milliers d'ancêtres, et il suffit qu'un seul lien se soit noué au début de la colonie pour que ce résultat se reproduise dans toute la descendance qui en découle. Les études génétiques mesurent autre chose, la part du génome qui provient réellement de ces ancêtres, et cette part est modeste, de l'ordre de 1 à 2 %, parce que l'immigration française a rapidement dépassé en nombre la population métissée des débuts de la colonie.

Ces deux résultats décrivent deux réalités différentes, parfaitement compatibles entre elles. La première est une histoire d'alliance et de filiation largement partagée à l'origine de presque toutes les familles québécoises de vieille souche. La seconde est un poids démographique resté minoritaire une fois la colonie peuplée par l'immigration. La valeur historique de cette fusion tient moins à un pourcentage de sang qu'au rôle fondateur que ces alliances ont joué dans la survie, l'économie et la culture de la colonie, à une époque où ce rôle dépassait largement le poids numérique des personnes concernées.

Cette histoire distingue par ailleurs la Nouvelle-France des colonies fondées par l'Espagne, le Portugal ou l'Angleterre dans les mêmes siècles, où la dépossession des terres et l'asservissement des populations locales ont constitué dès le départ le moteur principal de l'expansion. La France elle-même a pratiqué l'esclavage et la dépossession brutale ailleurs dans son empire, aux Antilles et en Louisiane notamment. La différence en Nouvelle-France tient au modèle économique : la traite des fourrures rendait l'alliance plus rentable que la domination, tant que les Français restaient minoritaires et dépendants des nations alliées. Des conflits sanglants ont aussi marqué cette période, notamment les guerres contre la confédération iroquoise. L'alliance restait fragile et devait être renégociée à chaque génération. Elle fonctionnait comme une stratégie de survie qui a fini par façonner une société et une parenté communes.

Ce passé a longtemps été effacé par des récits qui réduisent les Québécois à une simple branche de l'immigration européenne en Amérique, comparable à celle des États-Unis ou de l'Ontario. Ce récit a une histoire politique précise. En 1839, le rapport de Lord Durham qualifiait les Canadiens français de peuple sans histoire et sans littérature, jugement qui a directement inspiré l'Acte d'Union de 1840 et son projet d'assimilation linguistique. La même logique ressurgit aujourd'hui sous une forme plus douce, lorsqu'on présente les Québécois francophones comme un groupe ethnique parmi d'autres, simplement installé sur une terre déjà occupée, au même titre que les vagues d'immigration plus récentes. Cette comparaison efface quatre siècles d'alliances, de mariages et de transformation mutuelle entre deux mondes qui ont fini par en former un seul.

Cette histoire appelle aussi un constat plus difficile. L'alliance franco-autochtone a été la règle tant que les Français demeuraient minoritaires et vulnérables. Une fois la population européenne devenue majoritaire, puis après la Conquête britannique de 1763, les rapports de force ont changé, les terres autochtones ont continué d'être réduites, et les institutions qui ont organisé cette dépossession au XIXe et au XXe siècle, réserves, pensionnats, lois sur les Indiens, ont aussi compté des Canadiens français et des Québécois parmi leurs agents et leurs bénéficiaires. Reconnaître la naissance commune du peuple québécois aux XVIIe et XVIIIe siècles situe cette alliance dans son temps propre, celui d'une dynamique qui a changé de nature à mesure que le rapport démographique s'est inversé, et qui n'autorise aucune des deux histoires, celle de l'alliance fondatrice et celle de la dépossession qui a suivi, à effacer l'autre.

Le peuple québécois descendant des colons de la Nouvelle-France s'est formé sur ce territoire, par l'alliance avec les nations autochtones, par les unions qui en ont résulté, par une politique royale qui en a fait un projet assumé même lorsqu'elle échouait dans ses intentions officielles, et par quatre siècles d'histoire commune. Reconnaître cette naissance respecte pleinement les nations autochtones et leur histoire propre, distincte de celle des Québécois et marquée par des pertes que l'alliance des débuts ne répare pas. Elle établit que les Québécois de vieille souche forment eux aussi une nation née de ce continent, avec une légitimité historique qui ne se résume pas à une date d'arrivée sur le territoire. Cette histoire reste cependant d'un ordre différent de celui des nations autochtones reconnues comme telles aujourd'hui : elle situe une origine, elle ne fonde aucune revendication de statut autochtone ou métis au sens juridique actuel, un terrain qui appartient aux nations qui le portent elles-mêmes.

Louis-Martin Carrière